



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUTE- VIENNE

09 OCTOBRE 2023

MAISON MUNICIPALE DES SPORTS – VILLE DE LIMOGES

BIENVENUE

- 19H00 Assemblée générale ordinaire
- 20H20 convivialités
- 22h00 Fin de soirée



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française d'études et sports sous marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire



200 M TRIAL HOMMES

00:0



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental Haute-Vienne
09 octobre 2023
Maison municipale des sports – ville de Limoges



QUORUM

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NE DÉLIBÈRE VALABLEMENT SUR LA PREMIÈRE CONVOCATION QUE SI LES MEMBRES PRÉSENTS (PRÉSIDENTS DE CLUB) , REPRÉSENTÉS OU AYANT VOTÉ, LE CAS ÉCHÉANT, PAR CORRESPONDANCE, REPRÉSENTENT AU MOINS **LE QUART (1/4)** DE LA TOTALITÉ DES VOIX

PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE



Hommage à Pierre,
sur un texte
d'Antoine G.

Pierre est parti...

« Pierre est parti », « Pierre nous a quitté ». Je ne vous apprends rien. La vérité derrière ces formules, vous la saviez probablement, et la tristesse que ces mots cachent, vous la partagez certainement aussi. Ces formules qui permettent d'alléger la peine de celui qui les prononce sont malheureusement vaines car pleines de fausses promesses : quand on part, quand on quitte un lieu, le retour reste possible. Pierre n'est pas parti, ne nous a pas quittés, il n'est plus là.

PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Il n'est plus là et pourtant il reste avec nous dans nos pensées, notre mémoire, nos discussions. Pierre vit en nous et parmi nous particulièrement parce que pendant les années où nous l'avons connu, il a toujours donné de son temps et de lui-même. Il a donné cette part de lui-même, généreuse, la plus brillante, la plus heureuse, à nos clubs, notre fédération... C'est cette part offerte qui reste vivante en nous. C'est notre souvenir de Pierre qui reste vivant. Ce souvenir notamment de l'avoir vu découvrir, puis apprendre, progresser et enfin former à nos côtés.



PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE



DEVENIR JUGE FÉDÉRAL

Pierre Marty est devenu juge fédéral après une formation en 2019 afin de pouvoir monter la section de tir sur cible subaquatique de Limoges. Il est également président de la commission tir sur cible subaquatique de Haute-Vienne et de Nouvelle-Aquitaine. Pour devenir juge, le candidat doit en faire la demande auprès du Collège des Juges Fédéraux, être licencié de la FFESSM, appartenir à un club fédéral, et être âgé de 18 ans révolus.



Poussé par un goût soudain pour un sport dans lequel il n'avait pourtant aucune facilité au départ, Pierre s'est plongé dans l'apnée, puis dans la chasse sous-marine et le tir sur cible subaquatique. D'abord comme pratiquant, assidu, cherchant à progresser même hors de l'eau lorsqu'il faisait des exercices d'hypercapnie sur son vélo d'appartement ou en montant l'escalier...

Puis, très rapidement et avec la même envie, il s'est engagé pour développer ses sports en passant des formations de secouriste, d'encadrant et en prenant sa part dans la fédération française d'études et sports sous-marins et le club subaquatique de Limoges, notamment en lançant le tir sur cible dans la région Nouvelle-Aquitaine.

PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE



Pierre n'est plus là, il a été emporté par les vagues de la vie. Mais, comme les flots sur la grève, son souvenir aussi nous revient et retournera vers nous. Parfois, il y aura certainement les gifles de la vague résolue d'une mélancolie soudaine. Mais sachons surtout rester sensibles à ces moments de joie, de rires, son œil bleu qui frisait, son sourire un peu pincé quand il en disait une, l'air de ne pas la dire.

Restons sensibles au chatouillis du clapotis d'une réminiscence heureuse, à cette douce nostalgie de notre ami. Cet *amarcord* fellinien qui l'animait aussi lorsque Pierrot parlait de ses moments heureux dans l'eau avec nous à apprendre, à enseigner, à chasser des krakens, à pêcher les Saint-Jacques, à vider ses poumons et à chercher cette plénitude qu'offre parfois l'apnée, ou bien à faire le con.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **ORDINAIRE** DU 10 OCTOBRE 2022



VOTE

Présidents
de club

Merci au secrétariat général pour sa rédaction
Disponible sur le site www.codep87.fr

SAISON 2022/2023 4 RÉUNIONS DE TRAVAIL DU COMITÉ DIRECTEUR:

- 28 novembre 2022
- 16 janvier 2023
- 03 avril 2023
- 19 juin 2023
- (04 septembre 2023 pour la saison 2023/24)

Merci aux membres du CODIR pour leurs engagements.

Les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur www.codep87.fr

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Avant tout, je souhaite saluer l'ensemble des bénévoles impliqués dans notre comité et ceux qui assistent à cette assemblée. Le monde associatif doit se renouveler sans cesse afin de concrétiser sa raison d'être, et sans chacun d'entre vous pris en compte, le développement collectif serait impossible.

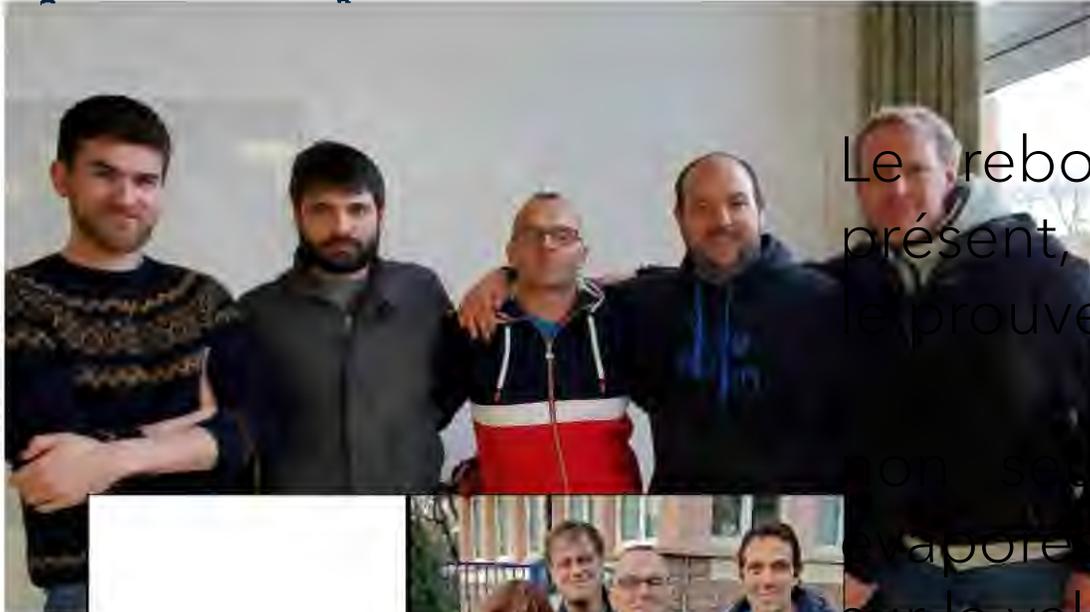


FFESSM
HAUTE-VIENNE | 87

Développer les sports subaquatiques en Haute-Vienne, sans littoral, sans historique spécifique, mais avec de la motivation s'affiche comme un réel challenge.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Le rebond tant attendu de l'après-pandémie est présent, et la saison 2022/2023 en Haute-Vienne nous le prouve :

Non seulement nous avons retrouvé nos licenciés disparus, mais nous avons performés comme jamais sur la validation des brevets en Haute-Vienne.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Oui, les encadrants et dirigeants de notre département peuvent être fière de leur engagement auprès des licenciés, car si le nombre souligne le côté factuel de notre progression, c'est avant tout, la qualité, reconnu et apprécier que je veux mettre en avant.

Les témoignages positifs de nos licenciés sont nombreux. Les créneaux d'apnée fonctionnent avec une jauge pleine, ce qui prouve l'attrait de nos formations sportives.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Et lorsque j'écoute les plongeurs revenant de découvertes à travers le monde expliquant le bon niveau de pratique obtenue avec les encadrants de la Haute-Vienne, je pense à la qualité des formations dans notre département. Et dernièrement, devant les inscriptions pour les formations de biologie et environnement subaquatique : encore une formation victime de son succès.

Un succès qui est le vôtre et qui ne doit pas cacher les enjeux que nous devons relever : l'individualisme et le consumérisme qui gangrène nos clubs. Nous avons tous connu le licencié enthousiaste, prenant sa licence pour vivre une aventure sportive dans un esprit collectif. Ce licencié qui adhère à l'esprit associatif, s'impliquant dans la vie du club, vivant au rythme de la saison, s'inscrivant dans le temps long et devenant un bénévole altruiste, apportant bien plus que ce qu'il est venu initialement découvrir. Ce temps semble révolu :



« Je viens, je profite, je pars »

C'est le constat d'un grand nombre d'encadrants et de bénévoles face aux nouveaux entrants.

Effondrement du système associatif bénévole ?

Consommer une activité au lieu de participer à la construction d'une association ?

Ne plus être dans l'échange, mais dans l'achat de service.

Cette réalité bien concrète dans le quotidien de nos dirigeants de clubs ne trouvera pas de réponse dans le fatalisme et aucune réponse toute faite ne peut correspondre au besoin de survie des clubs :

À nous de nous réinventer.

À nous de jouer les équilibristes entre l'écoute du primo adhérent d'une part et la préservation du fidèle licencié sur lequel repose le fonctionnement du club. Avant tout ne pas chercher d'opposition entre l'ancien et le nouveau mais chercher une construction commune dans ces différentes approches, car au final :

Ces deux visages adhèrent au même club, c'est une partition à 4 mains qu'il faut jouer.





Face à cette réalité, votre fédération française d'études et de sports sous-marins et son comité départemental de la Haute-Vienne, l'organe déconcentré au plus proche de la réalité, face à face avec le quotidien des clubs, voulant proposer du concret et pourtant doté des plus petits moyens de la fédération et avec un budget inférieur à la majorité des clubs du département.

**Le comité repose uniquement sur un engagement
humain associatif**

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cette implication associative, je ne remercierai jamais assez les bénévoles engagés dans notre fédération, car sans faire un bilan exhaustif, en Haute-Vienne, cet engagement vous pouvez le voir.

- Les formations d'encadrant niveau 1 de plongée sous-marine et d'apnée
- Les formations de biologie et d'environnement subaquatique
- Les 3 diplômes de secourisme spécifique à la sécurité de nos sports
- Les créneaux à l'Aquapolis
- Les résultats en nage avec palme ou en apnée
- La 3e édition du nettoyage de la rivière Vienne
- La présence depuis sa création au forum des associations de la ville de Limoges
- Le passage de la théorie du niveau 4 de plongée sous-marine à limoges
- Un site de Montulat propre avec prochainement un règlement mis à jour

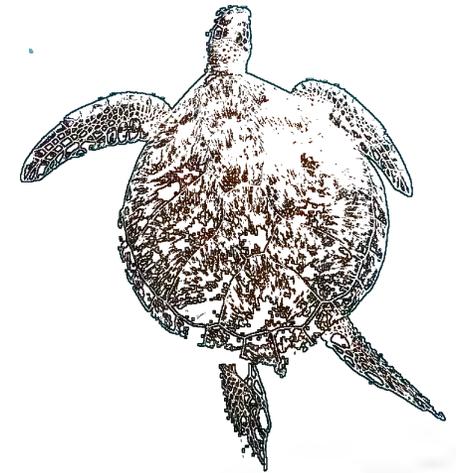
Notre site de Montulat est le premier site d'activités subaquatique en eaux intérieures de la Nouvelle-Aquitaine. Cette ancienne carrière industrielle située dans le nord du département, fréquenté par des dizaines de clubs pour le loisir, mais aussi par les pompiers-plongeurs de 3 départements.

Cette carrière qui nous permet de progresser dans nos sports à moindre coût s'est vue dotée d'un vestiaire et de toilette spécifique, simple à dire, mais c'est l'aboutissement de plus de 30 années de discussions concrétisées sous l'olympiade 2020/2024.

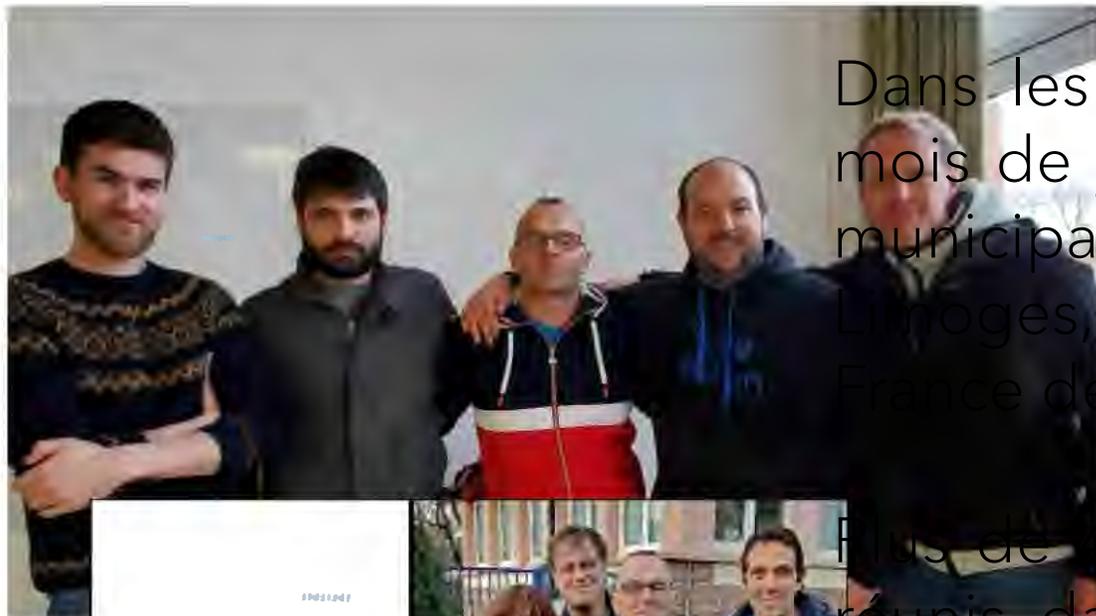
Des prises de décisions collectives, le permis de construire, des dossiers d'aide de l'Europe et de la région Nouvelle-Aquitaine, le suivi de chantier, et le budget ficelé....

Il reste encore des points importants pour finir le dossier administratif, et vous pouvez compter sur votre fédération départementale. Je vous donne rendez-vous

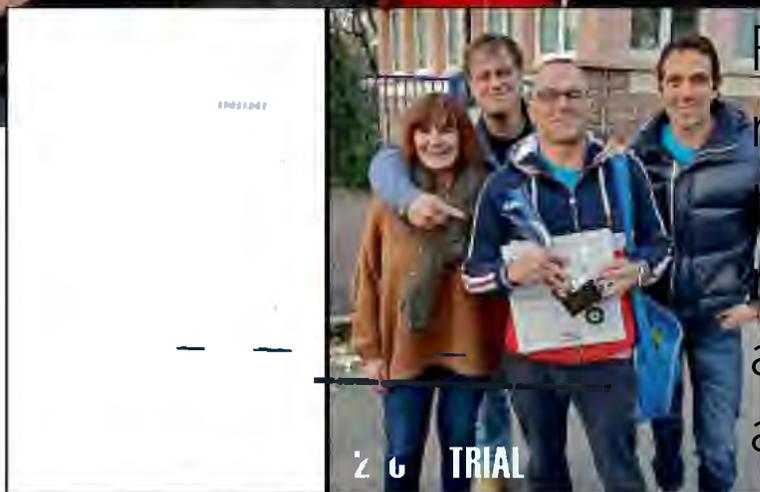
le 1er juin 2024, 10h30 à Montulat, pour une inauguration.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Dans les moments forts de notre saison sportive, au mois de juin 2023, à Beaublanc, au sein de la piscine municipale olympique extérieure de la ville de Limoges, nous avons accueilli les championnats de France de plongée sportive en piscine.



Plus de 400 sportifs venus de toute la France se sont réunis dans notre capital régional, un succès sportif, tant en termes d'organisation que de mise en avant de nos sports. Notre comité sait être au premier plan en amenant ici, à Limoges, des évènements nationaux, avec l'appui fort de la ville de Limoges.

Tant à dire, mais il faut savoir clore

Et j'aimerais attirer votre attention sur la volonté de l'équipe en place d'être la plus transparente possible dans ses réunions, et vous êtes invités à parcourir l'ensemble des présentations et compte-rendu de chaque réunion du comité directeur, de chaque réunion de commission.

Les problématiques sont débattues, souvent avec passion, afin de développer la fédération au sein de la Haute-Vienne, et nous y arrivons.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Enfin, la transmission, car l'équipe en place arrivera à la prochaine assemblée générale de 2024 en fin de mandat. Nous avons mis en œuvre de nouveaux outils dématérialisés afin de transmettre rapidement, facilement et complètement les clés du comité. Je pense au passage à la comptabilité analytique avec un service web, voté en CODIR et mis en place par notre trésorier. La dernière ligne droite consistera à choisir un nouvel outil web afin de renouveler notre avance prise il y a plus de dix ans déjà.



Merci à tous les bénévoles engagés

Merci à tous

Aurélien Lazeiras





Rapport moral 2022/2023

Secrétariat générale Nadia Migout

AG FFESSM CODEP 87



fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne – Assemblée
générale ordinaire

Interventions pour le CODEP 87

Septembre Octobre Novembre

Forum des Assos
CODIR
Réunion Com Technique
RIFAP
Visio CTAS/ANS
AG CODEP 87
AG CSNA



2022

Avril Mai Juin

CODIR
Nettoyage de Montulat
CODIR

Juillet Août

Championnats de France de PSP
Baptêmes Aquapolis

Janvier Février Mars

CODIR
CTAS en club





FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental Haute-
Vienne – Assemblée
générale ordinaire



1. Rédiger les CR

5 CODIR & 1 AG, merci de les lire et de corriger les erreurs

→ **Importance des publications**

→ Une volonté de transparence de publication

Site internet : codep87.fr

Découverte d'un futur logiciel web, mise en place d'un logiciel de gestion

→ **Simple à utiliser ?**

Réunion le 16/10 ici à la même heure



2. Accompagner

La création de projets associatifs des clubs
pour

- **Les demandes de subventions**
Résoudre les problèmes d'attendus par rapport au compte Asso
- **ANS**
Choisir l'intitulé qui correspond le mieux au projet et dont le Fédé va approuver le contenu
- **Poursuivre**
Pour palier aux difficultés financières et continuer à fonctionner



3. Fédérer

Au travers des évènements où plusieurs clubs peuvent participer

- **Nettoyage de Montulat 17/06**
10 licencié.es voir plus de regroupent pour embellir le site de plongée
- **Plongée Jeunes depuis le 30/09**
pour préparer le Challenge Oxyjeunes ouvert à 20 jeunes à la piscine Saint-Lazare
- **3ème édition de "Ma Vienne Propre" le 22/10**

En partenariat avec l'association
Ecales Solidaires et le Club d'Aviron



Un licencié de longue
expérience après un
CODIR :

“C'est sy
connais
nouvelle

Un béné



ais eu
tivités
CODEP 87”



FFESSM
HAUTE-VIENNE | 87



4. Conclusion

Merci à tous et à toutes de participer au développement des activités subaquatiques

→ **Grandes étapes**

Le vestiaire de Montulat

Le développement de l'apnée

→ **Témoignages**

Participent à la motivation

→ **Et ensuite ?**

La relève pour l'année prochaine

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental Haute-
Vienne – Assemblée
générale ordinaire



RAPPORT MORAL SECRETARIAT GÉNÉRAL



VOTE
Présidents
de club





BILAN FINANCIER

Pascal Delahaye

Trésorier

Le détail des comptes est en libre accès lors de l'assemblée, les documents sont imprimés, disponibles auprès du trésorier

09 octobre 2023

fédération française d'études et
sports sous-marins comité
départemental Haute-Vienne -
Assemblée générale ordinaire



COMMISSION APNÉE

RESULTAT = 56,56€

COMMISSION APNÉE = -423,90€ (AIDE À LA FORMATION
ET POULIE)

APNÉE COMPÉTITION = 0€

APNÉE DU MERCREDI = 0€

FORMATION INITIATEUR = 87,90€

EXAMEN INITIATEUR = 349,52€

APNÉE MONTLUÇON = 43,04€

ABANDON DE CREANCE = 729€

BENEVOLAT = 2155€

PRESTATIONS EN NATURE = 3448€



COMMISSION ARCHEOLOGIE

RESULTAT = 873€

RELIQUAT SUBVENTION ET FACTURE 2021/2022

COMMISSION BIO

RESULTAT = 629,18€



FORMATIONS = 274,85€

SORTIE ESTRAN = -5,80€

SORTIE HENDAYE = 360,13€

ABANDON DE CREANCES = 666€

BENEVOLAT = 1600€



NAGE AVEC PALMES

RESULTAT = -152€

ACHAT DE MONOPALMES = -152€

BENEVOLAT = 785€

LIGNES D'EAU = 1700€

COMMISSION MEDICALE

RESULTAT = 258,12€

RIFA APNEE = 73,92€

RIFA PLONGÉE = 184,20€

BENEVOLAT = 600€

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

RESULTAT = -48,19€

AIDE À LA FORMATION = -1200€

EXAMEN N4 = 291,79€

FORMATION INITIATEURS = 0€

WEEK END INITIATEURS = 268,16€

EXAMEN INITIATEUR = 602,56€

RECYCLAGE TIV. = -10,70€

BENEVOLAT = 4600€

TIR SUR CIBLE

RESULTAT = -159,25



DEPLACEMENT FORMATEUR = -159,25€



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne - Assemblée
générale ordinaire

MONTULAT

RESULTAT = 369,59€

IMPOTS FONCIER = -159€

PROCHAIN EXERCICE 262€

ASSURANCES = - 71,14€ PROCHAIN EXERCICE 228,35€

COTISATIONS = 1060€

FOURNITURES DIVERSES = 460,31€

BENEVOLAT = 360€

ABANDON DE CREANCES = 339€

CHAMPIONNATS DE FRANCE PSP

RESULTAT = 511,92€



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne - Assemblée
générale ordinaire

BENEVOLAT POUR DIFFERENTES ACTIONS HORS COMISSIONS



BAPTEMES AQUAPOLIS	= 2700€
TRIATHLON	= 800€
CODIR(S).	= 1200€
BUREAU	= 6100€
FORUM ASSOCIATIONS	= 600€





COMPTES BANCAIRES
DISPONIBILITÉS = 20060,65€ (121617,41)

CREDIT MUTUEL = 3201,99€. (1910,57)

LIVRET = 16643,08€ (10491,26)

PAYPAL = 215,58€ (173,18)

Comite Départemental Fédération Française d'études et sports sous-marins

COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2022 au 31/08/2023

export BasiCompta au 27/09/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	7 784,34 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 461,10 €
Achats d'études et de prestations de services	6 519,62 €	Prestation de services	8 746,34 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	581,78 €	Vente de marchandises	714,76 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	43,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	639,94 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	387,56 €	74- Subventions d'exploitation	2 655,00 €
Sous traitance générale	193,10 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Assurance	204,46 €		0,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 527,87 €		0,00 €
Publicité, publication	1 550,00 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	3 838,67 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	79,20 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	80,00 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	159,00 €	Fédération	0,00 €
Autres impôts et taxes	159,00 €	ASP	0,00 €
65- Autres charges de gestion courante	71,38 €	76 - Produits financiers	151,82 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 341,69 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	6 708,77 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	20 648,92 €	TOTAL DES PRODUITS	20 274,06 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	34 628,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	34 628,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 448,00 €	Prestations en nature	10 448,00 €
Personnel bénévole	24 180,00 €	Bénévolat	24 180,00 €
TOTAL DES CHARGES	55 276,92 €	TOTAL DES PRODUITS	54 902,06 €

Budget prévisionnel

Charges	Montants réalisés	Montants budgétés	Produits	Montants réalisés	Montants budgétés
60 - Achat	7 784 €	7 643 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 461 €	11 000 €
Achats d'études et de prestations de services	6 520 €	7 000 €	Prestation de services	8 746 €	10 500 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	582 €	600 €	Vente de marchandises	715 €	500 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	43 €	43 €	Produits des activités annexes	0 €	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	640 €	0 €			
Matériaux fournis	0 €	0 €			
Services extérieurs	398 €	431 €	74 - Subventions d'exploitation	655 €	0 €
Sous-traitance générale	193 €	131 €	Etat (ANS, ARS, ...)	0 €	0 €
Locations	0 €	0 €			
Entretien et réparation	0 €	0 €	Région(s)	0 €	0 €
Assurance	204 €	360 €			
Documentation	0 €	0 €			
Divers	0 €	0 €	Département(s)	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	5 528 €	3 342 €			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	0 €	Commune(s)	0 €	0 €
Publicité, publication	1 550 €	1 500 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €	0 €
Déplacements, missions	3 839 €	1 500 €			
Frais postaux et de	79 €	0 €			



09 octobre 2023
fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

télécommunications	85 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €	0 €
Services bancaires, autres	60 €			
63 - Impôts et taxes	159 €	262 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	0 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	159 €	262 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	0 €	0 €		
Rémunération des personnels	0 €	0 €	Autres recettes (précisez)	2 655 €
Charges sociales	0 €	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	6 664 €
Autres charges de personnel	0 €	0 €	Dont cotisations	1 870 €
65 - Autres charges de gestion courante	71 €	0 €	76 - Produits financiers	152 €
66 - Charges financières	0 €	400 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 342 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	6 709 €	6 709 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	20 649 €	18 650 €	TOTAL DES PRODUITS	20 274 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	34 628 €	36 000 €	87 - Contributions volontaires en nature	34 628 €
Secours en nature	0 €	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 448 €	11 000 €	Prestations en nature	10 448 €
Personnel bénévole	24 180 €	25 000 €	Bénévolat	24 180 €
TOTAL DES CHARGES	55 277 €	54 650 €	TOTAL DES PRODUITS	54 902 €

Résultat réalisé = -375 €
Résultat budgété = 0 €

L'AQUAPOLIS

Un partenariat permettant la mise à disposition du bassin multifonction les mercredis, en échange des baptêmes de plongée sous-marine l'été et la participation à l'organisation du triathlon.

La subvention par Limoges métropole de 3 lignes d'eau:

2 pour la nage avec palme les mercredis

1 pour la compétition apnée les vendredis





MONTULAT

Les travaux sont terminés, c'est un établissement 12 étoiles, la plaque est officiel!

Reste la finalisation du dossier administratif avec le versement des dernières subvention



fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire



MONTULAT

Visite de contrôle de la
région Nouvelle-aqitaine
ce jeudi 12 octobre
2023

Inauguration le 1 juin
2024 à 10h30



UNION EUROPÉENNE

**FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL**



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

fédération française d'études et
sports sous-marins comité
départemental Haute-Vienne -
Assemblée générale ordinaire



LES INSTITUTIONS



LIMOGES

**ARTS DU FEU
ET INNOVATION**



VILLE DE LIMOGES



LIMOGES

**ARTS DU FEU
ET INNOVATION**

Mise à disposition des bassins de la ville de Limoges aux différents clubs de notre fédération

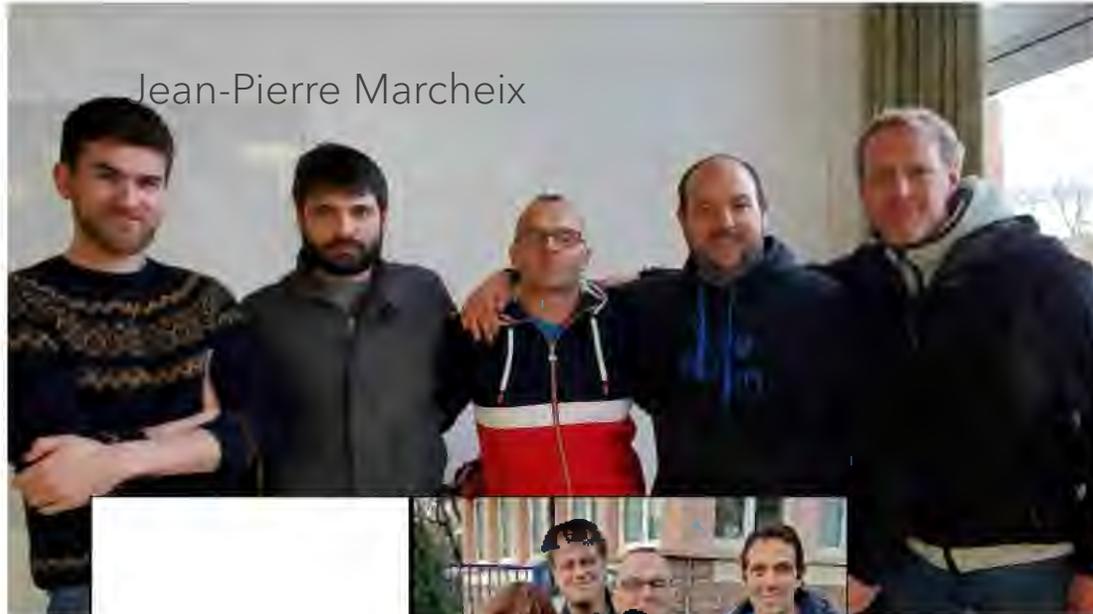
Cela équivaut à une subvention de plus de 83 000€ annuelle.

L'organisation des championnats de France de plongée sportive en piscine équivaut à une subvention de 53 000€

RAPPORTS ET BILANS DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS ET RÉFÉRENTS ACTIVITÉS



COMMISSION APNÉE



Jean-Pierre Marcheix



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire



COMMISSION APNÉE CODEP 87

NOMBRE ENCADRANTS : 16 (4 MEF1 ET 7 IE 2 ET 5 IE1)

LES MERCREDIS DE ZUP À L'AQUAPOLIS DE

- 3 groupes (débutant, niveau intermédiaire, niveau confirmé)

- Inscription obligatoire sur www.code...

au sein du CO

le baptême sur





Point fort : Formation initiateur organisé

Liste des Brevets obtenus Durant la saison :

Formation RIFAA

Niveau apnéiste piscine

Niveau apnéiste eau libre

Niveau apnéiste confirmé eau libre

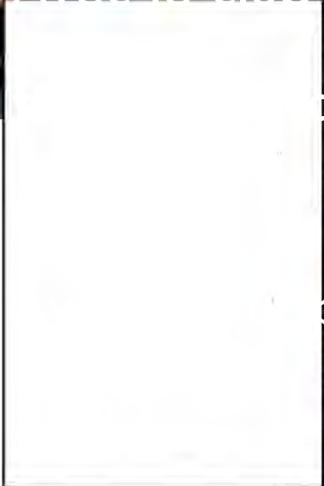
Niveau apnéiste expert



PARTENARIATS



- Avec le CSNA qui propose des stages tous les ans
- Avec le club de Poitiers possibilité de suivre des ateliers de méditation aux jeudis soirs



• Apolis participation

Sorties en fosse :

4 Sorties organisées à Montluçon

Sorties en milieu naturel :

Prise en compte du règlement apnée pour la carrière

la carrière de Montluçon

carrière du pont des

carrière de Travassac



Entraînements :

Tous les vendredis de 19h à 21 h à l'Aquapolis

Compétition d'Agen : 21 Janvier

Margotte arrive 3^{ème} avec 136 m en monopalme

Compétition de la Rochelle : 2 av

Les ODEP ont participé

à la compétition de la Rochelle et ont remporté le titre d'or avec 152 m

Compétition de France St Raphael

Margotte Bryzmann à la



- 3 initiateurs

Formation prévue :

- RIFAA
- 1 IE
- 1 MEF1

Formations prévues :

- Formation de
- Formation Hand
- Participation aux

Evènements visionnelles :

Montluçon (19/11, 28/0

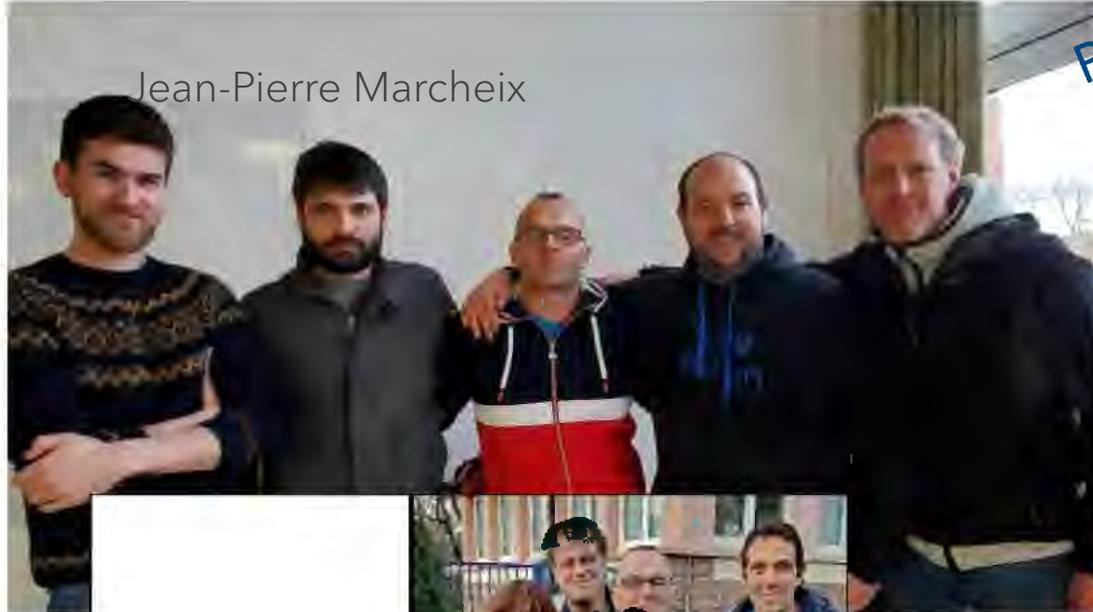
à Montulat :

une compétition sur Limo



COMMISSION APNÉE

VOTE
Présidents
de club



Jean-Pierre Marcheix



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

FFESSM

ENVIRONNEMENT &
BIO SUBAQUATIQUES
HAUTE VIENNE | 87

Commission environnement
& Bio sub

*Fédération française d'études et
sports-sous marins*

Comité départemental Haute-Vienne

35 Bd de Beaublanc, 87100 Limoges

www.codep87.fr

biologie@codep87.fr



COMMISSION Environnement et BIO
CODEP 87

Christine Bonnet



FFESSM

ENVIRONNEMENT &
BIO SUBAQUATIQUES
HAUTE V ENNE | 87

Commission environnement
& Bio sub

*Fédération française d'études et
sports-sous marins*

Comité départemental Haute-Vienne

35 Bd de Beaublanc, 87100 Limoges

www.codep87.fr

biologie@codep87.fr



COMMISSION Environnement et BIO CODEP 87

Com Bio 87 : Christine Bonnet – Marc Villechalane – Isabelle Anglard
- futur FB1: samuel Thomassin
- référente technique Bio : Nadia Migout



Axes de la commission environnement et Bio

Connaître et respecter l'environnement subaquatique

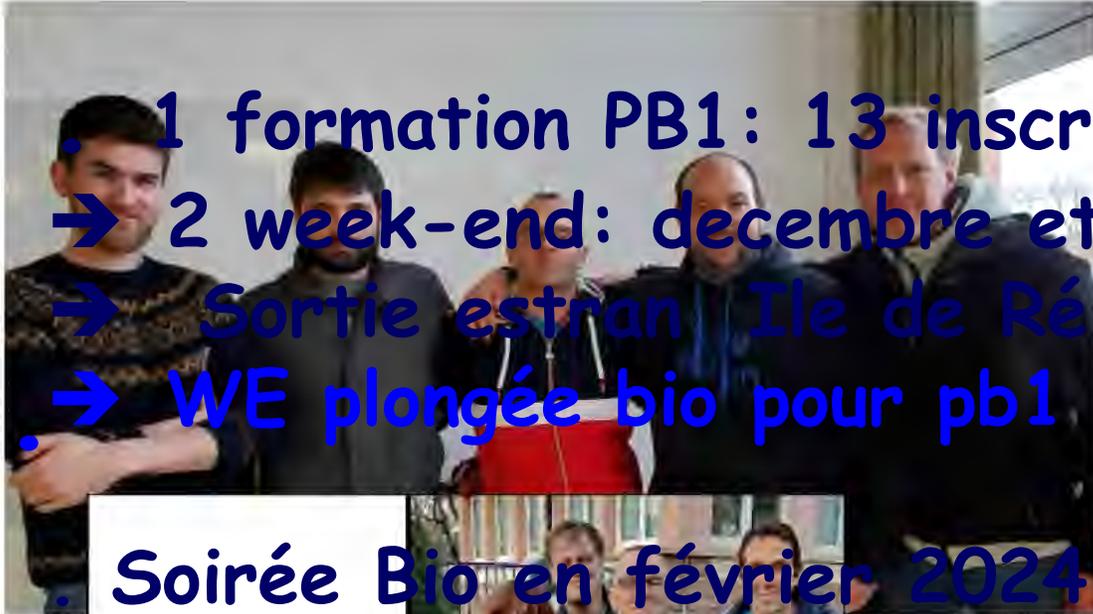
- Formations Plongeur Bio1 (découverte; respect environnement)
et Plongeur Bio2 (comprendre: embranchements; associations ;
classification....; analyse d'un milieu en plongée) pour plongeurs CODEP 87
et Codep 23 (Club la souterraine);
- Sorties estran ouvertes aux licenciés FFESSM,
- Plongées bio milieu naturel pour validation des niveaux pb1 ou pb2; plongeurs PA20.
- Participation cursus plongeur N1 ou N2 au sein de clubs (connaissance milieu; respect environnement);
- Partenariat avec LNE : prospection moules eau douce (S Thomassin)

BILAN SAISON BIO 2022-2023

- 1 formation PB2 :
 - 9 stagiaires; 8 validations pb2
 - Estran ile d'AIX 3/2023;
 - we plongées bio Hendaye 6/2023



SAISON BIO 2023-2024



- 1 formation PB1: 13 inscrits;
- 2 week-end: decembre et mars ,
- Sortie estran Ile de Ré -Oleron : début mars 2024
- WE plongée bio pour pb1 ;étang de Thau:

• Soirée Bio en février 2024 pour codep 87.



FFESSM

ENVIRONNEMENT &
BIO SUBAQUATIQUES
HAUTE VIENNE | 87

Commission environnement
& Bio sub

*Fédération française d'études et
sports-sous marins*

Comité départemental Haute-Vienne

35 Bd de Beaublanc, 87100 Limoges

www.codep87.fr

biologie@codep87.fr



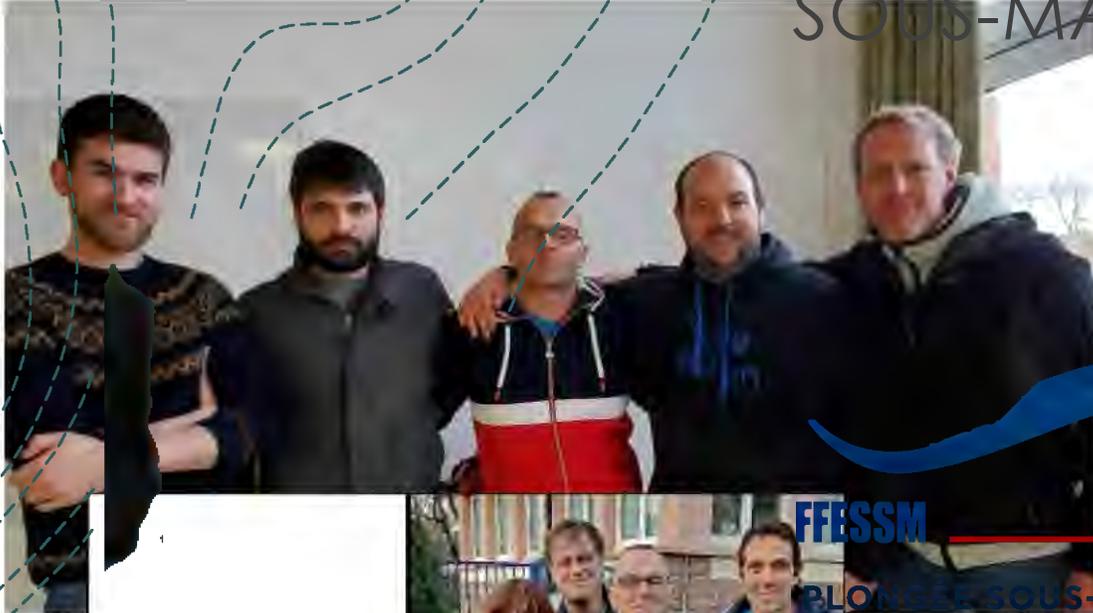
COMMISSION Environnement et BIO CODEP 87



VOTE

Présidents
de club

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE



FFESSM
PLONGÉE SOUS-MARINE
HAUTE-VIENNE | 87

Roland Rambis

09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

Pour la saison 2022-2023 :



Initial initiateur - 21 candidats - tous reçus - 30€/personne - 450€ de bénéfice.

Examen th GP-N4 - 11 candidats - tous reçus - 50€/personne - 310€ de bénéfice.

Examen Initiateur - 9 candidats - tous reçus - 70€/personne - 340€ de bénéfice.

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

Intervention du trésorier
FFESSM CODEP 87 pour
remettre en perspective les 3
affirmations du responsable de
la commission plongée sous-
marine - voir la diapositive sur le
budget de la commission -



COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE



FFESSM
PLONGÉE SOUS-MARINE
HAUTE-VIENNE | 87

Roland Rambis



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Formation TSI : 06 et 13 novembre 2023

Stage initial initiateur : à Limoges, les 18 et 19 novembre 2023

Recyclages TIV : à Limoges - référent Jean Lafont le 10 décembre 2023

TIV : à Limoges - référent Jean Lafont le 10 et 11 février 2024

Examen Théorie du niveau 4 : 23 mars 2024

Examen initiateur : à Limoges, le 07 avril 2024

Théorie E2 module 6-20 m : 15 avril 2024



COMMISSION NAGE AVEC PALMES



ET SI VOUS NAGIEZ À LA VITESSE
SUPÉRIEURE ?

Z
V
AG
AL

FFESSM

NAGE AVEC PALMES
HAUTE-VIENNE | 87



MONOPALMES - BIPALMES - SURFACE
IMMERSION
PLUS D'INFORMATIONS SUR NAP.FFESSM.FR ET
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Béatrice
Nevoit,

09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

COMMISSION NAGE AVEC PALMES



ET SI VOUS NAGIEZ À LA VITESSE
SUPÉRIEURE ?

Z
V
AG
AL

FFESSM

NAGE AVEC PALMES
HAUTE-VIENNE | 87



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

Béatrice
Nevoit,

VOTE
Présidents
de club

COMITÉ
SUBAQUATIQUE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Assemblée générale régionale

Le 19 novembre 2023 à Rochefort

Assemblée générale nationale les 02 et 03
décembre 2023 à Bordeaux

Salon de la plongée du 11 au 14 janvier 2024 avec
stand CSNA



09 octobre 2023

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ÉLÉCTIVE
2024

Lundi 09 octobre 2024



AIDE À LA FORMATION

- Batiste Grizon
 - Jean-Pierre Marcheix
 - Emmanuelle Monteil
 - Leslie Marini
-
- Nadia Migout
(demande un
abandon de créance)



REMISE DES MÉDAILLES



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne - Assemblée
générale ordinaire

MÉDAILLES
NATIONALE
FFESSM

Daniel Basset licencié depuis : 1977 (46 ans)

présidents du club subaquatique de Limoges pendant plus de 10

à l'origine de plusieurs projets au sein du club subaquatique de Limoges : achat du bateau, achat du local du club

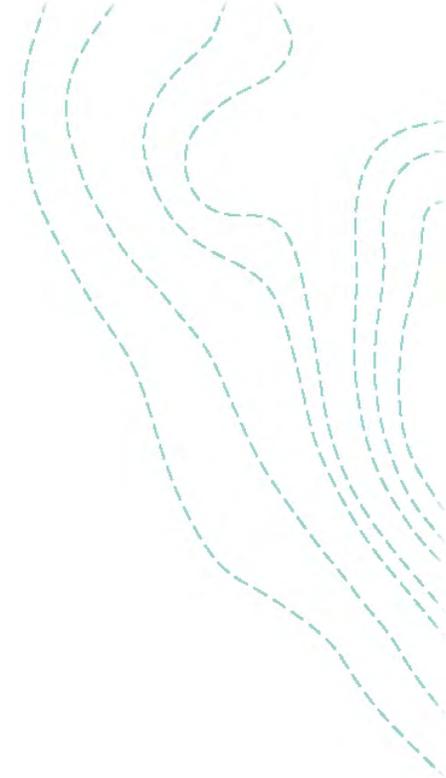
il est le lien entre les anciens et nouveaux membres

MÉDAILLE OR DU COMITÉ RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE (CSNA) 2014



FFESSM

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS



FFESSM



HAUTE-VIENNE | 87

QUESTIONS DIVERSES

MERCI
ET À TRÈS
BIENTÔT !

FIN DE SOIRÉE 22H

09 octobre 2023



fédération française d'études et
sports sous-marins comité
départemental Haute-Vienne -
Assemblée générale ordinaire

